

853-878 Données de mention de fonds

Renseignements généraux

- 853 **Libellé et modèle** - Unité bibliographique de base (R)
- 854 **Libellé et modèle** - Matériel supplémentaire (R)
- 855 **Libellé et modèle** - Index (R)
- 863 Énumération et chronologie - Unité bibliographique de base (R)
- 864 Énumération et chronologie - Matériel supplémentaire (R)
- 865 Énumération et chronologie - Index (R)
- 866 Fonds textuels - Unité bibliographique de base (R)
- 867 Fonds textuels - Matériel supplémentaire (R)
- 868 Fonds textuels - Index (R)
- 876 Identification des documents - Unité bibliographique de base (R)
- 877 Identification des documents - Matériel supplémentaire (R)
- 878 Identification des documents - Index (R)

DÉFINITION ET PORTÉE

Il existe quatre types de zones servant à enregistrer les informations concernant les documents détenus par l'organisme responsable :

- **Libellé et modèle**
- Énumération et chronologie
- Fonds textuels
- Identification des documents

Ces zones de données de mention de fonds concernent trois types de documents de base :

- Documents **simples** (Guide/06, Type de notice, code *x*)
- Documents **multiples** (Guide/06, code *v*)
- Documents **de collections** (Guide/06, code *y*)

Chaque zone se divise ensuite en trois catégories distinctes :

- Unité bibliographique de base
- Matériel supplémentaire
- Index

Une **unité bibliographique de base** est une entité pour laquelle il existe une description bibliographique, par exemple, une publication en série, un livre en un volume, une encyclopédie en plusieurs volumes. Cette catégorie inclut un index ou du matériel supplémentaire pour lequel il existe une notice bibliographique distincte. Les catégories **matériel supplémentaire** et **index** sont utilisées pour caractériser le matériel supplémentaire et les index dont le catalogage est inclus dans la notice catalographique de l'unité bibliographique de base : il n'existe donc aucune notice catalographique distincte.

La sous-zone #8 (Numéro de liaison de zone et de séquence) sert à relier les zones de données de mention de fonds 853-878. La sous-zone #8 de ces zones comporte la structure suivante :

<numéro de liaison>.<numéro de séquence>

La portion du numéro de liaison est utilisée uniquement pour les zones *853-855 Libellé et modèle* et *866-868 Données de mention de fonds*. Pour ce qui est des zones *863-865 Énumération et chronologie* et *876-878 Identification des documents*, la sous-zone #8 contient un numéro de liaison et un numéro de séquence. La description de la sous-zone #8 se trouve dans l'Annexe A.

■ Libellé et modèle (zones 853-855)

Ces zones spécifient le libellé associé à chaque niveau d'énumération et de chronologie représenté à la zone *863-865 Énumération et chronologie* auxquelles elles sont reliées grâce à la sous-zone #8 (*Numéro de liaison de zone et de séquence*). Un libellé consiste en un mot, une phrase ou une abréviation qui décrit le type de partie utilisé pour diviser un article multiple ou de collection, par exemple, un volume, un numéro, une partie, une page. Ces zones peuvent également contenir les codes qui définissent le modèle de publication du document bibliographique, par exemple, la fréquence et le modèle de régularité. Ces codes permettent de condenser ou détailler les données contenues dans les zones *863-865 Énumération et chronologie* à l'aide d'un algorithme informatique.

Les zones *853-855 Libellé et modèle* ne sont pas requises à la mention de fonds lorsque les zones 863-865 ne contiennent aucun libellé et ne permettent pas de condenser ou de détailler les données.

■ Énumération et chronologie (zones 863-865)

Ces zones contiennent les désignations numériques, alphabétiques et la date du document bibliographique qui identifient ses parties et qui montrent le lien qui relie chaque partie au tout.

Les zones *853-855 Libellé et modèle* et *863-865 Énumération et chronologie* sont reliées entre elles grâce à la sous-zone #8 (*Numéro de liaison de zone et de séquence*) et sont généralement utilisées dans le cas de documents multiples et de publications en série lorsqu'il est nécessaire d'établir un libellé afin d'afficher intelligemment les données ayant trait à l'énumération et à la chronologie ou lorsque les données relatives au modèle de publication sont nécessaires pour permettre de condenser ou de détailler les données d'une zone 863-865 à l'aide d'un algorithme informatique.

■ Fonds textuels (zones 866-868)

Ces zones contiennent des données en forme libre concernant l'énumération et la chronologie. Ils ne sont pas généralement utilisés pour enregistrer les fonds des documents simples. Ils peuvent remplacer les zones codées *853-855 Libellé et modèle* et *863-865 Énumération et chronologie* pour ce qui est des documents multiples ou de collection lorsque ces derniers ne peuvent être utilisés adéquatement pour décrire le fonds. Les zones 866-868 peuvent également être utilisées *en plus de* la zone *Énumération et chronologie* et toute zone *Libellé et modèle* pertinente afin d'enregistrer et de produire un affichage de rechange pour toutes les données contenues dans ces zones ou seulement certaines d'entre elles.

La sous-zone #8 (*Numéro de liaison de zone et de séquence*) a été définie afin que les zones de *Fonds textuels* relient la zone aux zones *853-855 Libellé et modèle* et *863-865 Énumération et chronologie* qu'elle remplace ou qu'elle complète.

Les lignes directrices pour l'application des désignateurs de contenu et les conventions d'entrée des données pour les zones de données de mention de fonds se trouvent dans les sections *Renseignements généraux* des zones suivantes : *853-855*, *863-865* et *866-868*.

■ Identification des documents (zones 876-878)

Ces zones contiennent des renseignements concernant la copie du document dont il est question à la zone 852. Elles contiennent divers éléments qui doivent être enregistrés en ce qui concerne l'utilisation de documents particuliers, par exemple lors de l'acquisition ou de la mise en circulation.

La sous-zone #3 et la sous-zone #8 servent toutes deux à relier une zone *Identification des documents* avec une autre zone de fonds, tout dépend de la zone qui est utilisée pour enregistrer les données de mention de fonds. La sous-zone #3 est utilisée pour établir un lien avec la zone 852 ou les zones 866-868 et la sous-zone #8 pour établir un lien avec les zones 863-866 : dans les deux cas, la zone d'énumération et de chronologie ne doit pas être condensée au-delà de la pièce physique individuelle.

Condensé et détaillé

Un algorithme informatique peut être utilisé pour condenser ou détailler les données d'énumération et de

chronologie contenues dans les zones 863 *Unité bibliographique de base* ou 864 *Matériel supplémentaire*.

La valeur indiquée dans la position du premier indicateur des zones 853 ou 854 permet d'identifier la possibilité de condenser ou de détailler les fonds. Les zones 853-863 et 854-864 sont reliées par le numéro inscrit à la sous-zone #8 (*Numéro de liaison de zone et de séquence*) de chaque zone.

Le contenu de la zone 865 *Énumération et chronologie* d'un index ne peut être condensé ni détaillé à l'aide d'un algorithme informatique dû à la chaîne de fonds ambiguë qui en résulterait. Par exemple, les fonds condensés pour les vingt-quatre premiers volumes d'un index qui produit une compilation à tous les cinq volumes, pourrait être représenté par v. 1-24 ou v. 1/5-24. La seconde chaîne de fonds indique la première compilation, mais il n'y a aucune indication des compilations subséquentes. La position du second indicateur de la zone 855 (*Libellé et modèle – Index*) est indéfinie.

Fonds condensé signifie que le contenu des sous-zones d'énumération et de chronologie (#a-#m) d'une ou de plusieurs zones 863 ou 864 peut être converti d'une forme détaillée de l'étendue du fonds à une forme qui exprime le même fonds en termes d'énumération ou de chronologie, mais uniquement pour la première et la dernière partie.

Fonds détaillé :

```
853 20#81#av. #bno. #u6#vr#i(année) #j(mois) #wm#x01,07
863 40#81.1#a113#i1923#j01-06
863 40#81.2#a114#i1923#j07-12
863 40#81.3#a115#b1-2#i1924#j01-02
863 40#81.4#a115#b5-6#i1924#j05-06
```

Exemple d'affichage

v.113 (1923:janv.-juin); v. 114 (1923:juill.-déc.); v. 115, pt. 1-2 (1924:janv.-1924:févr.); v.115, pt.5-6 (1924:mai-1924:juin)

Fonds condensé :

```
853 20#81#av. #bno. #u6#vr#i(année) #j(mois) #wm#x01,07
863 30#81.1#a113-115#i1923-1924#j01-06
```

Exemple d'affichage

v.113-115 (1923:janv.-1924:juin) [Le fonds du niveau 3 n'indique pas d'interruptions.]

Fonds détaillé indique que le contenu des sous-zones d'énumération et de chronologie (#a-#m) d'une ou de plusieurs zones 863 ou 864 peut être converti d'une forme condensée contenant la première et la dernière partie de l'étendue du fonds à une forme détaillé de chaque partie constituante.

Fonds condensé :

```
853 20#81#av.#bno.#u4#vr#i(année)#j(saison)#wq#x21
863 30#81.1#a6-7#i1976-1977#j21-24
863 40#81.2#a8#b1-3#i1978#j21-23
```

Exemple d'affichage

v.6-8:no.3 (1976-1978:Automne)]

Fonds détaillé:

```
853 20#81#av.#bno.#u4#vr#i(année)#j(saison)#wq#x21
863 41#81.1#a6#b1#i1976#j21
863 41#81.2#a6#b2#i1976#j22
863 41#81.3#a6#b3#i1976#j23
863 41#81.12#a8#b4#i1978#j24
```

Exemple d'affichage

v.6:no.1-4(1976:Printemps-Hiver); v.7:no.1-4(1977:Printemps-Hiver); v.8:no.1-3(1978:Printemps-Automne)

853-878

Les exigences précises en ce qui a trait à un fonds condensé ou détaillé de données à l'aide d'un algorithme informatique se trouvent à la section *Conventions d'entrée des données* de la zone *853-855 Libellé et modèle - Renseignements généraux*.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

#6 *Numéro de liaison et de séquence [SUPPRIMÉ, 1991]*

Suite à une révision du texte en 2013, les termes «ordonnance» et «rythme de parution» ont été remplacés par «modèle» pour le modèle de publication, de même que les termes «compressibilité» et «décompressibilité» ont été aussi remplacés par les termes ayant plutôt trait à des «fonds condensés ou détaillés».